

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Congo s'est réuni en session ordinaire, le 04 juillet 2017, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Calixte NGANONGO, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, en présence de Monsieur Abbas MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur Michel DZOMBALA, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, les membres du Comité ont pris connaissance de l'évolution de la situation économique internationale et nationale au cours du premier trimestre de l'année 2017 et des perspectives à court terme.

Le Comité a relevé que la croissance économique mondiale s'est globalement améliorée au premier trimestre 2017, tirée par les pays avancés et émergents, dans un contexte de durcissement des conditions monétaires aux Etats-Unis et de légère remontée des prix. Pour l'ensemble de l'année 2017, le FMI table sur une consolidation de la croissance mondiale, de 3,4% à 3,5 %, contre 3,1 % en 2016.

Les marchés des changes sont restés marqués par la baisse de l'euro face au dollar américain, sous les effets conjugués du maintien de la politique monétaire expansive de la BCE et du durcissement des conditions monétaires de la Banque centrale américaine. Les perspectives pour l'ensemble de l'année 2017 tablent sur le maintien de ces tendances, pour les mêmes raisons.

Les cours des matières premières et produits de base exportés par le Congo se sont légèrement redressés au premier trimestre 2017, après les creux observés les trimestres précédents. En perspective, l'on s'attend à ce que ce regain de fermeté se poursuive, mais de manière modérée.

Ce contexte international relativement favorable a peu profité à l'économie congolaise qui est globalement demeurée en récession au terme du premier trimestre 2017. L'activité a en effet été marquée par la poursuite des contreperformances du secteur primaire, sous l'effet de la baisse de la production pétrolière. Cette évolution a considérablement déprimé les activités du secteur hors pétrole, par effet de contagion. En conséquence, pour l'ensemble de l'année 2017, selon les prévisions révisées de la BEAC, le taux de croissance du PIB en termes réels ressortirait à -1,9% au lieu de 1,0% projeté initialement, contre -2,8% en 2016.

Sur le volet des prix, le taux d'inflation, mesuré en glissement annuel, est demeuré inférieur à la norme communautaire de 3,0%.

Le Comité a noté qu'au terme du premier trimestre 2017, l'exécution du budget de l'Etat s'est soldée par un déficit global base engagements, hors dons, de 24,7 milliards.

Le Comité a également relevé une évolution contrastée de la situation monétaire marquée par la hausse sensible du crédit intérieur, sous l'effet notamment de l'augmentation des créances nettes sur l'Etat.

S'agissant de la situation bancaire, le Comité a noté qu'elle a enregistré une baisse des dépôts collectés et une légère hausse des crédits à l'économie.

Au niveau du marché des capitaux, le Comité a relevé un recours de plus en plus prononcé des banques au refinancement de la Banque centrale, reflétant une contraction de leurs liquidités.

Enfin, le Comité a adopté les objectifs monétaires et de crédit du Congo pour l'année 2017 et pris connaissance des décisions des différentes instances de la CEMAC, de la COBAC et de la BEAC.

Fait à Brazzaville, le 04 juillet 2017

Le Président,



Calixte NGANONGO